



MODIFICATION DE L'HEURE DE LA SÉANCE MAI 2021

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

La séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Joliette devant avoir lieu le 11 mai prochain exceptionnellement par vidéoconférence à huit clos, à 19 h, aura lieu à la même date à 16 h 30.

Donné à Joliette, le 5 mai 2021.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nancy Fortier', is written over a horizontal line.

Nancy Fortier
Directrice générale et secrétaire-trésorière